



CCFEE

Commission Consultative
Formation Emploi Enseignement

Rapport d'activités

2009-2014

Table des matières

1. Présentation de la CCFEE	3
2. Composition de la CCFEE	5
2.1 Qui siège à la CCFEE?	5
2.2 Qui siège au Bureau de la CCFEE et du BPA?	5
2.3 Présidences de la CCFEE	7
2.4 Secrétariat	7
3. Travaux de la CCFEE	9
3.1 Les Avis	9
3.2 Les études	12
3.2.1. Qui sont les jeunes en Alternance? (2009)	12
3.2.2. Cadre d'analyse et d'évaluation de l'action publique en matière de transition des jeunes entre l'enseignement et l'emploi (2009)	12
3.2.3. Les sortant(es) bruxellois(es) de l'enseignement secondaire: différenciation des trajectoires professionnelles (2010)	12
3.2.4. Etude des trajectoires des jeunes dans les dispositifs bruxellois francophones d'alternance (2012-2014)	13
3.2.5. Analyse des Processus de Formation qualifiante (2012-2014)	14
3.3 Les notes et publications	14
3.3.1. Note de synthèse - La Formation professionnelle à Bruxelles (2009)	14
3.3.2. Le système scolaire à Bruxelles: une ségrégation exacerbée (2009)	14
3.3.3. Notes de synthèse Emploi-Formation-Enseignement (2009)	14
3.3.4. L'enseignement à Bruxelles. Synthèse des points d'attention de la CCFEE (2010)	15
3.3.5. La Formation en Alternance à Bruxelles (2011)	15
3.3.6. Inventaire descriptif et analytique des accords de coopération Enseignement Formation Emploi en Région bruxelloise (2014)	16
3.3.7. Les équivalences de diplômes (2014)	16
3.3.8. L'Inventaire des instances de concertation EFE (2014)	16
3.4 Les colloques, séminaires et projets européens	16
3.4.1. Les séminaires «Statistiques» sur la Formation professionnelle (2009-2010)	16
3.4.2. Le Colloque européen «Transitions des jeunes Ecole-Vie active» (2010)	16
3.4.3. LaboJeunes (2011-2013)	17
3.4.4. ECVET en Français (2014-2016)	18
3.5 Les Groupes de travail	18
3.5.1. GT Alternance	18
3.5.2. GT Europe	18
3.5.3. GT ISP	18
4. Perspectives	19

1. Présentation de la CCFEE

La **Commission Consultative Formation-Emploi-Enseignement (CCFEE)** est une commission d'avis qui vise, par la concertation et l'expertise, à améliorer l'articulation et les synergies entre les politiques de formation, d'emploi et d'enseignement en région bruxelloise. Elle a été reconnue comme organe consultatif commun par la Commission communautaire française (COCOF), la Région de Bruxelles-Capitale et la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle regroupe 27 membres représentant les acteurs bruxellois francophones des trois mondes.

Les missions de la CCFEE

Instituée par le décret du 17 mars 1994 et par l'arrêté de mars 1997 :

1. La CCFEE rend des avis soit d'initiative, soit à la demande des Ministres compétents, ainsi que de Bruxelles Formation ou d'Actiris, dans les domaines suivants :

- les politiques d'emploi, de formation et d'enseignement, en particulier quand ces politiques supposent une adéquation et une articulation étroites, principalement dans le cadre de l'insertion socioprofessionnelle ainsi que du développement de l'Alternance ;
- les programmes et projets financés par le Fonds social européen, et plus largement dans le cadre de l'action des Fonds structurels.

2. L'avis de la CCFEE est légalement requis sur les matières suivantes :

- les demandes et les renouvellements d'agréments des organismes d'insertion socioprofessionnelle ;
- les conventions conclues entre les organismes d'insertion socioprofessionnelle et Bruxelles Formation ;
- les propositions de programmes d'insertion socioprofessionnelles ainsi que les cahiers de charges pour les actions de concertation et de coordination locales dans le cadre des conventions de partenariat conclues par Actiris ;
- les programmes de partenariat impliquant des organismes de formation et d'insertion socioprofessionnelle dans le cadre de la gestion mixte du marché de l'emploi.

3. Pour alimenter et prolonger son travail de concertation, la CCFEE est enfin chargée :

- **de développer une expertise** en matière d'emploi, de formation et d'enseignement, via la réalisation d'études, l'organisation de séminaires, etc.
- **de diffuser cette expertise** ainsi que des informations utiles aux acteurs, particulièrement en ce qui concerne les programmes et projets européens.

Plus d'informations sur notre site : www.ccftee.be



2. Composition de la CCFEE

2.1 Qui siège à la CCFEE ?

La CCFEE est composée de vingt-sept Membres représentant :

- les travailleurs,
- les employeurs,
- les réseaux d'enseignement,
- Bruxelles Formation,
- ACTIRIS,
- les Organismes d'Insertion Socioprofessionnelles,
- la Formation des Classes Moyennes (EFP et SFPME),
- le secteur de l'alphabétisation,
- l'Action sociale (à travers les CPAS),
- l'Administration de la Commission communautaire française
- les Ministres de la Formation professionnelle, de l'Enseignement et de l'Emploi.

En outre, la CCFEE est également composée d'un-e Président-e, nommé-e par le collège de la COCOF.

Depuis 2007, année de la mise en œuvre du nouveau Règlement d'ordre intérieur de la CCFEE, 27 suppléants ont été également adjoints à ces 27 Membres effectifs. La durée des mandats est de quatre ans.

Les séances mensuelles de la CCFEE s'ouvrent systématiquement à un certain nombre d'invités permanents et/ou ponctuels.

Pour au moins quatre de ses dix réunions annuelles, la CCFEE tient séance commune avec le Bureau Permanent de l'Alternance.

2.2 Qui siège au Bureau de la CCFEE et du BPA ?

Outre le-la Président-e, le Bureau est composé de membres représentant :

- les travailleurs,
- les employeurs,



Réunion plénière de la CCFEE



Donat Carlier, coordinateur (2007-2014) et Véronique Jamoulle, Présidente (2011-2014)



Anne-Françoise Theunissen (Présidente 2009-2011)



Daniel Fastenakel, Président ff (depuis 2014)

- l'OIP bruxellois francophone de formation Bruxelles Formation,
- le service public d'emploi bruxellois ACTIRIS,
- l'Enseignement,
- la Formation des Classes Moyennes (EFP et SFPME),
- les OISP et l'Action sociale,
- les représentants des Ministres de la Formation professionnelle, de l'Enseignement et de l'Emploi.

2.3 Présidences de la CCFEE

Durant la période 2009-2014, trois Président-e-s se sont succédé-e-s à la CCFEE :

- Mme Anne-Françoise Theunissen (2009-2011)
- Mme Véronique Jamoulle (2011-2014)
- M. Daniel Fastenakel f.f. (2014 – jusqu'à présent)

2.4 Secrétariat

Le Secrétariat se compose :

- d'un Coordinateur/trice,
- d'une assistance administrative,
- d'une équipe de Chargé-e-s de mission,
- d'une Secrétaire du Conseil Zonal de l'Alternance¹/chargée de mission (depuis 2011).

Le Secrétariat héberge également le Chef de projet IPIEQ² de la zone de Bruxelles.

Le Secrétariat assure l'organisation des réunions, l'instruction des dossiers et, plus largement, soutient le travail des Membres afin de garantir la bonne réalisation des missions décrétales de la CCFEE. Le Secrétariat et son personnel sont hébergés par Bruxelles Formation.

1. Cf. <http://www.cza-bxl.be/>

2. IPIEQ: Instance de Pilotage Interréseaux de l'Enseignement Qualifiant cf. <http://ccfee.be/fr/lpieq>



Assemblée conjointe CCfEE - IPIEQ en présence des Ministres compétents en matière d'Enseignement, d'Emploi et de Formation à Bruxelles (octobre 2014)



3. Travaux de la CCFEE

3.1 Les Avis³

34 avis ont été rendus sur la période considérée.

Avis 82

Deuxième évaluation annuelle du Contrat pour l'Économie et l'Emploi (C2E)

Cet avis a été adopté le 27 janvier 2009

Avis 83

Renouvellement du cadre européen Education et Formation Tout au Long de la Vie: proposition de 10 nouveaux critères de référence européens

Cet avis a été adopté le 28 avril 2009

Avis 84

Procédure d'agrément dans le cadre des filières de formation en alternance

Cet avis a été adopté le 26 mai 2009

Avis 85

Priorités à faire valoir pour Bruxelles en matière d'Éducation, de Formation et d'Emploi à l'occasion de la Présidence belge de l'Union européenne en 2010

Cet avis a été adopté le 23 juin 2009

Avis 86

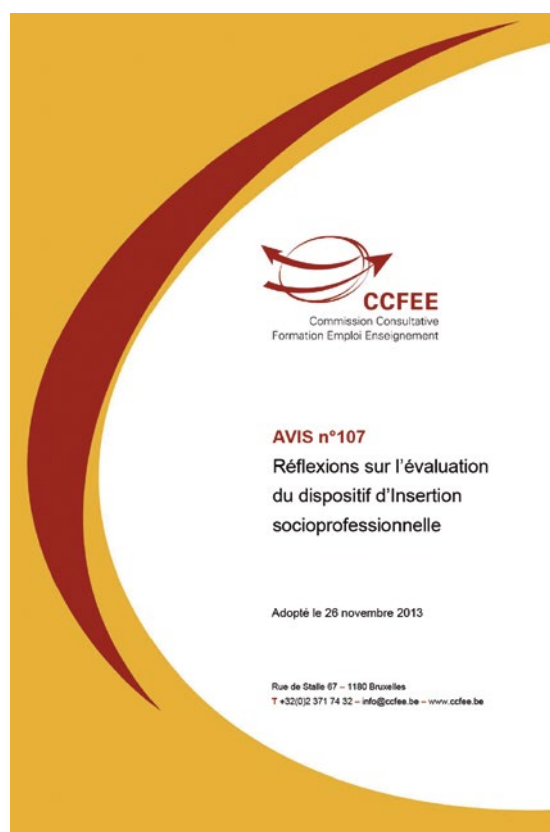
Pour la mise en œuvre d'une plate-forme territoriale de l'Alphabétisation à Bruxelles

Cet avis a été adopté le 23 juin 2009

Avis 87

Proposition d'un dispositif d'évaluation de l'équipement pédagogique des établissements d'enseignement qualifiant en RBC

Cet avis a été adopté le 27 octobre 2009



Avis 88

Connaissance statistique des transitions entre école et vie active des Jeunes en région bruxelloise

Cet avis a été adopté le 6 avril 2010

Avis 89

Modalités pratiques de mise en œuvre du Service francophone des Métiers et des Qualifications

Cet avis a été adopté le 27 avril 2010

Avis 90

Demandes d'habilitations 2010 pour l'organisation de sections de l'Enseignement supérieur de Promotion sociale

Cet avis a été adopté 23 mars 2010

3. Tous les avis sont consultables et téléchargeables à l'adresse :
<http://ccfee.be/fr/nos-avis>

Avis 91

« Construction de Projet Professionnel » : Répercussions pour la formation, l'insertion et l'enseignement

Cet avis a été adopté le 22 juin 2010

Avis 92

Projet d'avenant à l'Accord de coopération-cadre relatif à la formation en Alternance conclu à Bruxelles, le 24 octobre 2008, entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française

Cet avis a été adopté le 28 septembre 2010

Avis 93

Renouvellement de l'agrément des organismes d'insertion socioprofessionnelle : Période 2011-2012-2013

Cet avis a été adopté le 22 février 2011

Avis 94

Demandes 2011 d'habilitations pour l'organisation de formations supérieures dans l'Enseignement de Promotion sociale

Cet avis a été adopté le 22 février 2011

Avis 95

Articulations et synergies Formation Emploi Enseignement dans le cadre du développement des Éco-filières

Cet avis a été adopté le 26 avril 2011

Avis 96

Projet d'Accord de coopération relatif aux politiques croisées « emploi – formation »

Cet avis a été adopté le 28 septembre 2011

Avis 97

Données relatives aux parcours des stagiaires de l'Insertion Socioprofessionnelle

Cet avis a été adopté le 13 décembre 2011

Avis 98

Demandes 2012 d'habilitations pour l'organisation de formations supérieures de l'Enseignement de Promotion sociale

Cet avis a été adopté le 28 février 2012

Avis 99

Un Bassin de vie à Bruxelles ? Analyse critique et propositions

Cet avis a été adopté le 24 avril 2012

Avis 100

Fonds Structurels européens : la préparation de la prochaine période de programmation 2014-2020

Cet avis a été adopté le 19 juin 2012

Avis 101

Articulation du Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ) et du Consortium de Validation des Compétences

Cet avis a été adopté le 19 juin 2012

Avis 102

Habilitation 2013 de formations de niveau supérieur en Promotion sociale

Cet avis a été adopté le 28 février 2013

Avis 103

Avant-projet d'Accord de coopération relatif à la mise en œuvre de « Bassins de vie Enseignement qualifiant-Formation-Emploi »

Cet avis a été adopté le 28 mars 2013

Avis 104

Priorités COCOF du futur Programme opérationnel FSE Troïka Wallonie-Bruxelles 2014-2020

Cet avis a été adopté le 28 mai 2013

Avis 105

Avant-projet d'Accord de coopération « Cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs »

Cet avis a été adopté le 8 octobre 2013

Avis 106

Mise en place d'une « Garantie Jeunes » en région bruxelloise : enjeux et opportunités

Cet avis a été adopté le 8 octobre 2013

Avis 107

Réflexions sur l'évaluation du dispositif ISP⁴

Cet avis a été adopté le 26 novembre 2013

4. Insertion socio-professionnelle



Avis 108

Renouvellement de l'agrément des OISP⁵ 2014-2016

Cet avis a été adopté le 26 novembre 2013

Avis 109

Avant-projet d'Accord de coopération
«Equipements»

Cet avis a été adopté le 10 décembre 2013

Avis 110

Projet d'avenant à l'Accord de coopération-cadre
relatif à la Formation en alternance

Cet avis a été adopté le 28 janvier 2014

Avis 111

Habilitations 2014 de formations de niveau supérieur de Promotion sociale

Cet avis a été adopté le 11 février 2014

Avis 112

Avant-projet d'Accord de coopération concernant
la création et la gestion du Cadre francophone des
certifications

Cet avis a été adopté le 25 février 2014

Avis 113

Inventaire des Accords de coopération enseignement-
formation-emploi d'application en région bruxelloise

Cet avis a été adopté le 25 février 2014

Avis 114

Demandes d'agrément pour des filières de formation
en alternance organisées par les CEFA

Cet avis a été adopté le 25 mars 2014

Avis 115

Pour une stratégie intégrée de prévention du décrochage
et de lutte contre l'abandon scolaire précoce à Bruxelles

Cet avis a été adopté le 24 juin 2014

Avis 116

Sur le Projet de Plan régional de Développement
Durable (PRDD)

Cet avis a été adopté le 24 septembre 2014

Avis 117

Interventions des CPAS dans les domaines de
l'enseignement, de la formation et de l'insertion

Cet avis a été adopté le 24 septembre 2014

3.2 Les études

Afin d'alimenter ses assemblées plénières et ses travaux, la CCFEE a mené ou commandité plusieurs études pendant la période concernée :

3.2.1. Qui sont les jeunes en Alternance? (2009)

Dans le cadre de son programme de travail, la CCFEE s'est intéressée à l'espace transitionnel « école - vie active » et aux dispositifs qui interviennent dans ce champ. Dans ce cadre, une étude qualitative visant à mieux connaître le profil sociologique des jeunes en alternance, leurs logiques d'actions en termes de parcours scolaires, leurs représentations quant à la formation et l'emploi a été réalisée. Cette étude a été menée sur base d'un enquête auprès de 15 jeunes des CEFA bruxellois et de 15 jeunes de l'EFP (de 15 à 25 ans), représentant les différents secteurs de formation.⁶

3.2.2. Cadre d'analyse et d'évaluation de l'action publique en matière de transition des jeunes entre l'enseignement et l'emploi (2009)

La transition des jeunes entre l'Ecole et la Vie active s'est transformée, allongée, complexifiée. Elle prend de nombreuses formes (stages, formations à répétition, multiplication de « petits boulots »...) et s'est progressivement imposée comme problème social, devenant pour beaucoup un véritable labyrinthe d'où sortir semble impossible. Certains s'y perdent (les « NEETs »⁷). Pour mieux comprendre et appréhender les principaux facteurs qui conditionnent ces transitions entre l'enseignement et l'emploi, la CCFEE a commandité une recherche universitaire, confiée aux Facultés Saint-Louis, avec l'aide de l'Agence Alter.⁸

6. Cf: <http://ccfee.be/fr/publications/alternance/les-jeunes-en-alternance-a-bruxelles>

7. NEET's = ni à l'école, ni en formation, ni en emploi

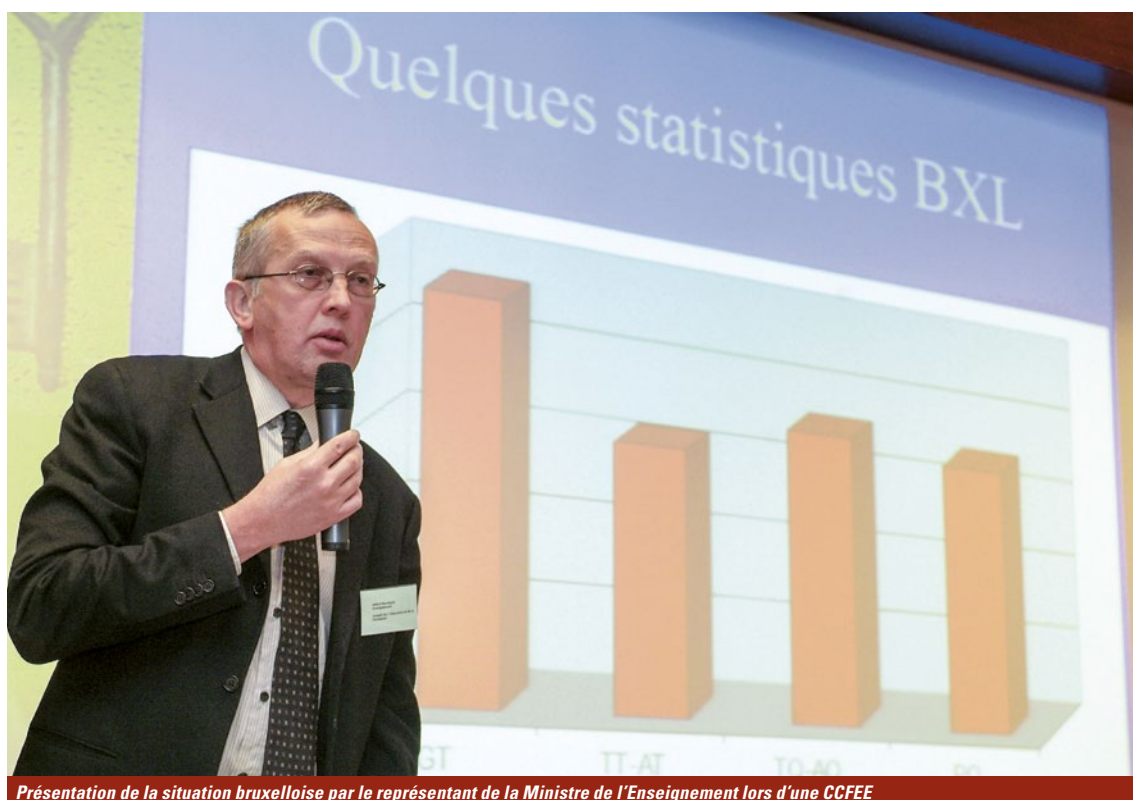
8. Cf: <http://ccfee.be/fr/publications/transitions/cadre-analyse-evaluation-action-publique-transition-jeune-ecole-emploi>



3.2.3. Les sortant(es) bruxellois(es) de l'enseignement secondaire : différenciation des trajectoires professionnelles (2010)

Cette étude présente les résultats de l'analyse longitudinale des trajectoires professionnelles des jeunes bruxellois, élèves en 2003-2004, possédant au maximum un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur. Réalisée par le Centre de sociologie du travail de l'ULB, cette analyse centrée sur Bruxelles s'inscrit dans le projet de cadastre des sortants du système éducatif de la Communauté française de Belgique. Grâce à des croisements avec les données de la Banque Carrefour de la Sécurité sociale, l'étude vise à mieux connaître les parcours des jeunes entre l'école et la vie active.⁹

9. Cf: <http://ccfee.be/fr/publications/enseignement/les-sortantes-bruxelloises-de-l-enseignement-secondaire-differenciation-des-trajectoires-professionnelles>



Présentation de la situation bruxelloise par le représentant de la Ministre de l'Enseignement lors d'une CCFEE

3.2.4. Etude des trajectoires des jeunes dans les dispositifs bruxellois francophones d'alternance (2012-2014)

Cette étude, commanditée par Bruxelles Formation, la Région de Bruxelles-capitale, la Fédération Wallonie Bruxelles, les CEFA bruxellois, l'efp/SFPME et la CCFEE, a été mise en place fin 2012 dans le but d'analyser les trajectoires de jeunes en alternance dans leurs parcours de formation et d'insertion dans l'emploi, en Région de Bruxelles-Capitale.

L'objectif de cette étude est plus précisément de répondre aux questions suivantes :

- Quel est le nombre global réel de jeunes de moins de 25 ans inscrits dans les CEFA bruxellois et/ou à l'efp/SFPME et quels sont les profils de ces jeunes ?
- Quelles sont leurs différentes trajectoires dans la formation en alternance, en ce compris leur entrée et leur sortie ? Comment expliquer ces trajectoires ?

- Quel est le devenir de ces jeunes après la sortie des dispositifs d'alternance, tout particulièrement lors de leur insertion dans l'emploi, et comment l'expliquer ?

L'étude comporte par ailleurs un volet qualitatif répondant également aux trois questionnements.

La réalisation de cette étude a soulevé de nombreuses questions d'ordre méthodologique sur le plan statistique. De ce fait, un travail complémentaire financé par le Centre de Coordination et de Gestion des programmes européens et Altis a été mené. Ce rapport particulier vise à rassembler l'ensemble des constats et analyses des chercheurs sur la plan de l'encodage et de la collecte de données, à réaliser un guide pratique à destination des opérateurs (visant l'aide à la gestion et à l'exploitation des bases de données), et à formuler des recommandations générales relatives au pilotage statistique. La finalisation de ce rapport complémentaire est prévue pour février 2015.

3.2.5. Analyse des Processus de Formation qualifiante (2012-2014)

Dans le cadre d'une commande du Ministre de la Formation professionnelle¹⁰, inscrite au sein de l'Accord de majorité de la COCOF (2009-2014), la CCFEE a été chargée de la réalisation d'une étude relative aux processus de formation qualifiante à Bruxelles. Cette étude a été lancée courant 2012.

L'objectif était d'appréhender le processus de qualification des individus de manière dynamiques afin de mieux piloter le développement de l'offre de formation professionnelle au regard des besoins sur le marché du travail. Pour cela, une analyse de l'offre de formation, du réalisé et des parcours de formation des individus en région bruxelloise a été menée. Cette étude s'inscrit dans la lignée des précédents états des lieux¹¹ de l'enseignement et de la formation professionnelle réalisés régulièrement par la CCFEE.

De nombreux partenaires ont participé / contribué à cette étude, tel que Bruxelles Formation, l'Observatoire bruxellois de l'Emploi, l'Administration de l'Enseignement: DGEO, Service du Pilotage, Service de l'Enseignement de promotion sociale, le SFPME, le BNCTO, le VDAB, ...

Cette étude est en phase de finalisation.

3.3 Les notes et publications

3.3.1. Note de synthèse - La Formation professionnelle à Bruxelles (2009)

Cette note fait suite à l'Etat des lieux de la Formation professionnelle 2005-2006. Elle reprend essentiellement deux types de données:

- 1) Les statistiques issues des Enquêtes force de travail permettant de faire le point sur le niveau de formation de la population qui n'est plus en âge d'obligation scolaire et
- 2) Les données produites par trois opérateurs francophones de formation en Région bruxelloise (Bruxelles Formation, les Organismes d'insertion socioprofessionnelle et le Service de formation des Petites et Moyennes Entreprises SFPME), afin de mesurer la fréquentation des formations qu'ils organisent.¹²

3.3.2. Le système scolaire à Bruxelles: une ségrégation exacerbée (2009)

Malgré le manque de statistiques approfondies, un constat s'impose: l'école à Bruxelles reproduit fortement les inégalités observées dans la société. Les raisons sont multiples: quasi-marché scolaire exacerbé par la mobilité urbaine, inégalités socio-économiques saillantes, inégalités de financement entre Communautés (française et flamande)... Une contribution de la CCFEE au Forum 2008 de la FGTB de Bruxelles, publiée dans le Hors-série n°11 de Politique: «*Education, formation: un défi syndical*».¹³

3.3.3. Notes de synthèse Emploi-Formation-Enseignement (2009)

En collaboration avec l'Observatoire bruxellois de l'Emploi, la CCFEE a produit plusieurs notes de synthèse pour la Conférence interministérielle sur les synergies Emploi Formation Enseignement à Bruxelles qui s'est tenue le 23 mars 2009. Inscrites dans le cadre du chantier 7 du Contrat pour l'économie et l'Emploi (C2E), «*Synergies*

10. Parlement francophone bruxellois, 24 juin 2011, p. 22 du compte rendu de la Commission plénière.

11. 1992-1993, 1999-2000, 2005-2006.

12. Cf: <http://ccfee.be/fr/publications/formation-et-isp/la-formation-professionnelle-a-bruxelles>

13. Cf: <http://ccfee.be/fr/publications/enseignement/le-systeme-scolaire-a-bruxelles-une-segregation-exacerbee>

et complémentarités: *Formation, Emploi, Enseignement*», ces notes reprennent les données 2007 disponibles en ces matières en Région de Bruxelles-Capitale, côté francophone. Elles visent à décrire la situation dans les trois domaines pour éclairer leurs relations et formulent de premières hypothèses.¹⁴

3.3.4. **L'enseignement à Bruxelles. Synthèse des points d'attention de la CCFEE (2010)**

Réalisée en octobre 2010 à la demande de la Ministre de l'Enseignement, Madame Marie-Dominique Simonet, cette note reprend en synthèse une sélection d'enjeux, d'indicateurs chiffrés, d'analyses, interpellations et recommandations

14. Cf: <http://ccfee.be/fr/publications/articulations/notes-de-synthese-emploi-formation-enseignemen>

tirés des avis et études de la CCFEE en matière scolaire à Bruxelles.¹⁵

3.3.5. **La Formation en Alternance à Bruxelles (2011)**

Ce Rapport comprend une description systématique des deux dispositifs (CEFA et EFP/SFPME) francophones à Bruxelles et de leurs publics, ainsi qu'un éclairage qualitatif issu de la synthèse de deux recherches. Ce travail vise essentiellement à dresser le portrait de la formation en alternance aujourd'hui à Bruxelles: son cadre organisationnel, les dispositifs et acteurs clés, l'offre de formation mais aussi les choix préférentiels des jeunes, les publics avec leurs caractéristiques, avec, en annexe

15. Cf: <http://ccfee.be/fr/publications/enseignement/lenseignement-a-bruxelles-synthese-des-points-dattention-de-la-ccfee>



Les membres de la CCFEE en assemblée plénière

une revue des principales évolutions législatives et quelques tableaux récapitulatifs.¹⁶

3.3.6. Inventaire descriptif et analytique des accords de coopération Enseignement Formation Emploi en Région bruxelloise (2014)

Cet inventaire a pour objectif de reprendre, décrire et analyser les accords de coopération touchant à l'enseignement, la formation et/ou l'emploi et ayant (ou qui devront avoir) des effets sur le territoire de la Région bilingue de Bruxelles-Capitale. Il liste 69 Accords de coopération (dont certains en cours d'élaboration) ainsi que 6 « Conventions » (conclues entre des administrations et apparentées à ces Accords de coopération), soit 75 textes au total.¹⁷

3.3.7. Les équivalences de diplômes (2014)

Le sujet abordé par cette note de synthèse porte sur la problématique des équivalences de diplômes à Bruxelles. La non-reconnaissance des qualifications acquises à l'extérieur de nos frontières constitue en effet un des obstacles à l'intégration socio-professionnelle des personnes d'origine étrangère. L'équivalence des diplômes est quant à elle l'un des outils permettant cette reconnaissance. Cette note de synthèse vise à définir le champ d'application de l'équivalence des diplômes, à rappeler les enjeux de celle-ci à Bruxelles et à présenter les principales initiatives prises en lien avec cette problématique.¹⁸

3.3.8. L'Inventaire des instances de concertation EFE (2014)

Le CEF¹⁹ et la CCFEE ont réalisé, en synergie, un premier inventaire d'instances de « concertation » en matière d'enseignement, de formation et d'emploi, privilégiant l'enjeu de la « qualification ». Une sélection qui reprend des conseils, commissions, comités...²⁰

16. Cf: <http://ccfee.be/fr/publications/alternance/la-formation-en-alternance-a-bruxelles>

17. Cf: <http://ccfee.be/fr/publications/articulations/inventaire-accords-cooperation-enseignement-formation-emploi-bruxelles-2014>

18. Cf: <http://ccfee.be/fr/publications/enseignement/note-de-synthese-l-equivalences-des-diplomes>

19. CEF: Conseil de l'Education et de la Formation de la FWB. www.cef.cfwb.be

20. Cf: <http://ccfee.be/fr/publications/inventaire-des-instances-efe>

3.4 Les colloques, séminaires et projets européens

3.4.1. Les séminaires «Statistiques» sur la Formation professionnelle (2009-2010)

L'observation des relations entre enseignement, formation et emploi, et de leurs évolutions, est un enjeu de société dont la compréhension est primordiale pour éclairer le débat public et la construction de politiques appropriées à ces évolutions.

Les données chiffrées, qu'elles proviennent d'enquêtes ou de sources administratives, constituent un outil de connaissance fondamentale pour la recherche scientifique comme pour l'action publique.

La question de savoir qui construit les statistiques, comment, à quelles fins et pour quels usages, ne cesse par conséquent pas de se poser et d'être discutée.

Pour approfondir ces questions, la CCFEE a organisé quatre séminaires statistiques, en collaboration avec l'IWEPS²¹, qui a rassemblé une quarantaine d'experts, tant producteurs qu'utilisateurs des statistiques dans chacun des domaines visés.

1. Etat des Lieux,
2. Données disponibles et à construire: quelle pertinence? quelles priorités?
3. « Transitions Ecole - Vie active des Jeunes »
4. Statistiques sur la Formation professionnelle²²

3.4.2. Le colloque européen «Transitions des jeunes Ecole-Vie active» (2010)

Dans le cadre de la Présidence belge de l'Union européenne, la CCFEE a organisé, les 29 et 30 novembre 2010, un colloque européen au Parlement bruxellois.

Lors de ce colloque, il s'est agi :

- de faire le point et d'approfondir les connaissances sur les transitions des jeunes (peu qualifiés) entre l'école et la vie active, particulièrement

21. Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistiques: <http://www.iweps.be/>

22. Cf: <http://ccfee.be/fr/publications/seminaires-statistiques>



Colloque «Transitions des jeunes Ecole - Vie active au Parlement bruxellois (novembre 2010)

dans les grandes Villes-Régions européennes, à l'image de Bruxelles,

- de dessiner de nouvelles pistes et perspectives de travail en la matière,
- d'envisager et lancer le projet d'un Observatoire européen des Transitions susceptible d'alimenter la prise de décisions des pouvoirs publics compétents.

Le projet LaboJeunes, initié en 2011, est directement issu des travaux de ce colloque.²³

3.4.3. LaboJeunes (2011-2013)

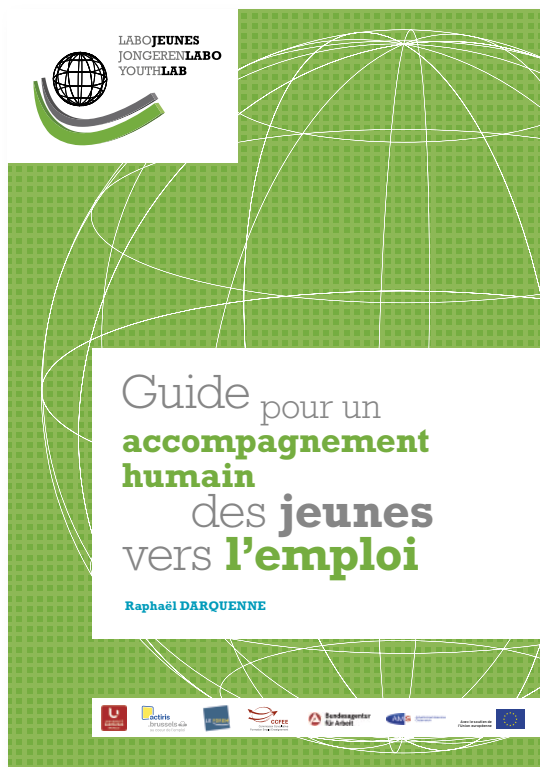
La CCFEE, en partenariat avec ACTIRIS, les Facultés universitaires Saint-Louis (FUSL), le réseau MAG, et les services publics d'emploi wallon, allemand et autrichien, a lancé le projet LaboJeunes, soutenu par la Commission européenne (DG Emploi, affaires sociales et inclusion).

Ce projet d'une durée de deux ans visait à mieux comprendre et à agir sur le **phénomène des transitions des jeunes** de l'école à l'emploi, du chômage à la formation, de la formation à l'emploi et au sein même du marché du travail. Il a permis d'aborder la problématique de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes peu qualifiés qui se pose de manière lancinante dans la Région de Bruxelles-Capitale comme dans d'autres villes-régions européennes. Dualisation et décrochages scolaires, taux de chômage élevé des jeunes peu qualifiés, précarité chronique... soulignent les difficultés des transitions entre l'enseignement et l'emploi pour ce public.

Les productions réalisées grâce à ce projet ont été nombreuses : un « Guide pour un accompagnement humain des jeunes vers l'emploi », un colloque européen, plusieurs séminaires de travail,...

23. Cf : <http://ccfee.be/fr/publications/transitions/transitions-jeunes-ecole-vie-active-colloque-novembre-2010>

24. Cf : <http://www.youthlab.eu/>



3.4.4. ECVET en Français (2014-2016)

La CCFEE participe à un projet européen Erasmus+ qui porte sur le développement d'outils ECVET francophones. Ces outils devront faciliter la mobilité des jeunes de l'enseignement qualifiant ou de personnes en formation professionnelle et les échanges de bonnes pratiques entre instituts francophones ou francophiles.

Les organismes partenaires appartiennent à divers pays : la France, le Luxembourg, l'Espagne (région de Catalogne), la Roumanie, et la Suisse.²⁵

25. Pour des renseignements supplémentaires : <http://ccfee.be/fr/europe/education-et-formation/ecvet>

3.5 Les Groupes de travail

3.5.1. GT Alternance

Un GT Alternance s'est réuni à plusieurs reprises en 2011-2012 pour travailler sur le contenu des pages alternance du nouveau site web de la CCFEE et pour mettre en place le lancement de l'étude sur les parcours des jeunes dans les dispositifs bruxellois francophones d'alternance.

3.5.2. GT Europe

Ce groupe de travail, présidé par le représentant de la FEBISP²⁶, s'est réuni régulièrement et a permis d'instruire des dossiers européens spécifiques qui concernent particulièrement les membres de la CCFEE²⁷ tels que les programmations des fonds structurels européens, la stratégie Education & Formation 2020, l'abandon scolaire précoce...

3.5.3. GT ISP

Ce groupe de travail, présidé par le représentant de l'Action sociale, a permis d'instruire de nombreux dossiers, notamment celui sur l'adoption d'un cadre de référence commun relatif à l'évaluation du dispositif ISP en 2013.²⁸

26. Fédération bruxelloise des organismes d'insertion socioprofessionnelle et d'économie sociale d'insertion : <http://www.febisp.be/>

27. Cf : <http://ccfee.be/fr/europe>

28. Pour plus d'information : <http://ccfee.be/fr/nos-avis/isp/dispositif-d-insertion/avis-107-reflexions-evaluation-dispositif-isp>

4. Perspectives

Transformation de la CCFEE en Instance Bassin EFE

Conformément à l'Accord de coopération conclu le 20 mars 2014 entre la Fédération Wallonie Bruxelles, la Wallonie et la Commission communautaire française, la CCFEE va se fondre dans la future Instance Bassin Enseignement qualifiant-Formation-Emploi de Bruxelles.

Cela signifie donc que la CCFEE va disparaître au profit de cette nouvelle instance qui regroupera l'intégralité des missions assignées décretalement à la CCFEE, tout en y ajoutant de nouvelles.

La création de l'Instance Bassin aura lieu début 2015.

La Commission Consultative Formation-Emploi-Enseignement (CCFEE) est une commission d'avis qui vise, par la concertation et l'expertise, à améliorer l'articulation et les synergies entre les politiques de formation, d'emploi et d'enseignement en Région bruxelloise du côté francophone. Elle réunit 27 membres représentant l'ensemble des institutions publiques et organisations actives dans ces trois champs d'action.

Instituée par le décret COCOF du 17 mars 1994 portant création de Bruxelles Formation, la CCFEE a vu ses missions et modalités de fonctionnement définies par arrêté en mars 1997. Elle est reconnue comme organe consultatif par la COCOF, la Région de Bruxelles-Capitale et la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Plus d'infos sur le site de la CCFEE : www.ccfée.be



Avec le soutien de

la Commission communautaire française
de la Région de Bruxelles-Capitale

En collaboration avec

la Région de Bruxelles-Capitale
la Fédération Wallonie-Bruxelles



Rue de Stalle 67 – 1180 Bruxelles
T +32(0)2 371 74 32 – info@ccfee.be – www.ccfée.be